

DELIBERATION N° 2021/069
Approbation du budget de l'exercice 2021 de la Ville de Dumbéa
Budget annexe du service de l'eau

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 3 mars 2021,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2012/494 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe du service de l'eau,

VU la délibération n° 2020/440 du 9 décembre 2020 fixant des tarifs des redevances et divers droits municipaux pour l'année 2021,

VU la délibération n°2021/003 du 13 janvier 2021, relative au débat d'orientations budgétaires 2021,

VU le tableau d'affectation du résultat provisoire 2020 certifiée par le Trésorier de la province Sud,

VU la note explicative de synthèse n° 2021/023 du 10 février 2021,

La commission municipale intitulée « ressources et moyens » entendue en séance du 17 février 2021,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le budget annexe du service l'eau de la Ville de Dumbéa, exercice 2021, est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de trois-cent-quatre-vingt-dix-millions-cinq-cent-soixante-et-un-mille-neuf-cent-quatre-vingts francs (**390 561 980 F.CFP**), se décomposant de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Exploitation	140 096 218	140 096 218
Section d'Investissement	250 465 762	250 465 762
TOTAL BUDGET	390 561 980	390 561 980

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération, et par chapitre en section d'exploitation, conformément aux tableaux ci-annexés.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire et le Trésorier de la Province Sud sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

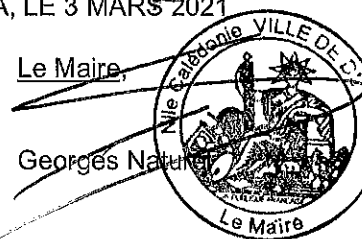
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 3 MARS 2021

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 3 MARS 2021

Le Maire,

Georges Natun



DESTINATAIRES :

- SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
- AFFICHAGE	- 1
- SAG	- 1
- TPS	- 1
- TOUS SERVICES	- 18

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

SECTION D'EXPLOITATION :

La section d'exploitation du Budget 2021 est votée **par chapitre**, comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
75	Autres produits de gestion courante	84 000 000	84 000 000	
002	Résultat d'exploitation reporté	56 096 218		56 096 218
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		140 096 218	84 000 000	56 096 218

DEPENSES D'EXPLOITATION				
CHAPITRE	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
011	Charges à caractère général	6 190 000	6 190 000	
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000 000	10 000 000	
66	Charges financière	2 360 000	2 360 000	
023	Virement à la section d'investissement	121 546 218		121 546 218
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		140 096 218	18 550 000	121 546 218

SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'Investissement du Budget 2021 est votée **par opération**, comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
N° OP.	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	RAR	TOTAL
OPERATIONS REELLES		91 573 782	0	91 573 782
193802.	DIVERS AEP DUMBEA NORD CA 17-21	68 623 782	0	68 623 782
213802.	CONSTRUCTION RESERVOIR DUMBEA NORD (2)	22 950 000	0	22 950 000
OPERATIONS D'ORDRE		158 891 980	0	158 891 980
OPFI	Virement de la section d'exploitation (021)	121 546 218	0	121 546 218
OPFI	Excédent de fonctionnement 2020 (1068)	23 969 528	0	23 969 528
OPFI	Résultat d'investissement 2020 (001)	13 376 234	0	13 376 234
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		250 465 762	0	250 465 762

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
N° OP.	INTITULÉ	PREVISIONS BUDGETAIRES	RAR	TOTAL
OPERATIONS REELLES		213 120 000	37 345 762	250 465 762
193802.	DIVERS AEP DUMBEA NORD CA 17-21	141 000 000	5 239 983	146 239 983
203001.	ACQUISITION VEHICULES ET MATERIELS 2020	0	25 000 000	25 000 000
203101.	POTEAUX INCENDIE 2020	0	5 875 573	5 875 573
203801.	DIVERS TRAVAUX AEP 2020	0	1 230 206	1 230 206
213101.	EQUIPEMENTS TECHNIQUES 2021	3 000 000		3 000 000
213801.	DIVERS TRAVAUX AEP 2021-2026	11 320 000		11 320 000
213802.	CONSTRUCTION RESERVOIR DUMBEA NORD (2)	29 100 000		29 100 000
213803.	RENF.MAILLAGE AEP DUMBEA SUD-PHASE 2.2	4 200 000		4 200 000
213804.	UNITE DE TRAITEMENT NORD	10 000 000		10 000 000
OPFI	Emprunts et dettes assimilées	14 500 000	0	14 500 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		213 120 000	37 345 762	250 465 762

BALANCE GENERALE DU BUDGET 2021 :

☐ **Section d'Exploitation :** 140 096 218 F.CFP

☐ **Section d'Investissement :** 250 465 762 F.CFP

TOTAL 390 561 980 F.CFP